

Rapport d'analyse des résultats finaux de la consultation
menée auprès du personnel enseignant, des responsables de l'encadrement
et des aides pédagogiques individuels
sur le modèle d'encadrement au Cégep de Sherbrooke

Remis à monsieur Éric Gagné
Directeur des études
Cégep de Sherbrooke

Consultation menée par Omnivox du
6 au 20 octobre 2019
(137 répondants)

Par Pierre Morissette

(Version finale : 24 janvier 2020)

Table des matières

Présentation	5
QUESTION 1 – Sélectionnez votre département d'enseignement (souhaité mais non obligatoire)	7
QUESTION 2 – Nombre d'années d'expérience au niveau collégial.....	8
QUESTION 5 – Votre rôle actuel au Cégep	8
QUESTION 6 – Dans le cadre de vos fonctions, vous intervenez principalement auprès :	9
QUESTION 3 – Pour un programme, le modèle d'encadrement implique la concertation entre trois catégories d'intervenants ou d'intervenantes (le ou la responsable de l'encadrement, l'enseignante ou l'enseignant et l'aide pédagogique individuel). Si on vous le demandait, seriez-vous en mesure d'identifier les types d'interventions réalisés par chacun de ces intervenantes et intervenants en encadrement?	9
QUESTION 4 – D'après votre expérience, est-ce que les types d'interventions associés au modèle d'encadrement (prévention, dépistage, soutien, référence et suivi) sont bien connus par la communauté collégiale?	10
QUESTION 7 – Dans le modèle de référence en encadrement, selon votre rôle d'enseignant ou d'enseignante, parmi les actions suivantes, lesquelles mettez-vous en œuvre de façon systématique, assez régulièrement ou parfois auprès de vos étudiants et étudiantes?..	11
QUESTION 8 – À titre d'enseignant ou d'enseignante, quels seraient vos besoins pour mieux encadrer vos étudiantes et étudiants ? (Au besoin, cochez plus d'une réponse).....	13
QUESTION 9 – À titre d'enseignant ou enseignante, selon votre expérience, à qui devraient incomber les rôles suivants concernant l'encadrement?	14
QUESTION 10 – Parmi les aspects organisationnels suivants, lesquels vous permettraient de mieux exercer votre rôle dans le modèle d'encadrement du Cégep? (Au besoin, cochez plus d'une réponse)	17
QUESTION 11 – Dans le cadre de vos fonctions de responsable de l'encadrement, vous intervenez principalement auprès :	19
QUESTION 12 – Selon votre expérience, quelles difficultés traitez-vous principalement auprès des étudiantes et étudiants qui se présentent aux rencontres? (Au besoin, cochez plus d'une réponse)	19
QUESTION 13 – Selon vous, à quelles(s) session(s) les mesures d'encadrement doivent prioritairement s'appliquer (N=16).....	20
QUESTION 14 – Selon vous, dans la liste qui suit, à titre de responsable de l'encadrement, quels seraient les moyens qui vous permettraient de mieux exercer votre rôle dans le modèle d'encadrement actuel? (Au besoin, cochez plus d'une case)	21
QUESTION 15 – Dans votre rôle de responsable de l'encadrement, quelle est votre appréciation du modèle de référence en encadrement en termes de persévérance et de réussite des étudiantes et des étudiants dépistés et rencontrés, tel qu'appliqué dans votre programme?	22

QUESTION 16 – Dans votre programme, est-ce qu’une forme d’évaluation est réalisée pour mesurer les impacts des interventions en encadrement?.....	22
QUESTION 17 – D’après vous, quels correctifs (2) devraient être apportés pour améliorer le modèle de référence en encadrement dans votre programme ou au cégep?	23
Sommaire et conclusion de la section des responsables de l’encadrement	24
QUESTION 18 – Dans le cadre de vos fonctions d’API, vous intervenez principalement auprès :.....	25
QUESTION 19 – Selon votre expérience, à qui devraient incomber les rôles suivants concernant l’encadrement?	26
QUESTION 20 – À titre d’API, quels seraient vos besoins pour mieux exercer votre rôle dans le modèle d’encadrement du Cégep? (Au besoin, cochez plus d’une case)	28
QUESTION 21 – Selon vous, à quelles(s) sessions(s) les mesures d’encadrement doivent prioritairement s’appliquer?	29
QUESTION 22 – À titre d’API, quelle est votre appréciation du modèle d’encadrement en termes de persévérance et de réussite des étudiantes et des étudiants dépistés et rencontrés? ...	30
QUESTION 23 – À titre d’API, selon votre expérience dans différents programmes, quelles sont les trois pratiques gagnantes en encadrement à promouvoir auprès des enseignants et enseignantes ainsi qu’auprès des responsables de l’encadrement pour favoriser la persévérance et la réussite?	31
QUESTION 24 – À titre d’API, quels correctifs (2) devraient être apportés pour améliorer le modèle d’encadrement du Cégep?	32
Sommaire et conclusion de la section API	33
Annexe - Commentaires et réponses <i>Autres</i>	34

Présentation

Dans le cadre du Plan stratégique de développement 2018-2023, l'une des quatre orientations stratégiques vise à développer l'engagement afin de favoriser la réussite, la persévérance et la diplomation. Pour arriver à cette fin, des actions précises pourront être ciblées à partir des pratiques actuelles au Cégep de Sherbrooke. Une consultation par sondage a été menée afin d'évaluer :

- 1) le niveau d'appropriation de tous les membres de la communauté collégiale du modèle d'encadrement par programme et
- 2) le rôle des intervenantes et intervenants à l'intérieur du modèle.

À la lumière de cette enquête, les besoins d'accompagnement et de formation seront établis et des mesures seront mises en place.

L'instrument de collecte de données (le sondage) a été produit et validé par l'équipe du SSER et soumis à la consultation du CREPS du Cégep de Sherbrooke. Il a été transmis à 521 personnes dont des enseignantes et des enseignants, des responsables de l'encadrement et des aides pédagogiques individuelles. La consultation a été menée par Omnivox du 7 octobre au 20 octobre 2019. Le nombre de répondants est de 137 soit 26,2 % de la population visée. La répartition des répondants s'établit comme suit :

- 114 enseignantes et enseignant (83,2 %),
- 16 responsables de l'encadrement en programme (17 %),
- 7 API (5,1 %).

Le sondage est divisé en trois parties chacune s'adressant spécifiquement à ces intervenantes et intervenants. L'analyse des résultats suivra cette répartition. Aussi, le présent rapport peut être considéré comme un ensemble de trois rapports distincts.

Pierre Morissette

Analyse des données du sondage 4 sur l'encadrement (N = 137)

QUESTION 1 – Sélectionnez votre département d'enseignement (souhaité mais non obligatoire)*

Discipline*	% de participation
101 - Biologie	3,7
109 - Éducation physique	0,7
140 - Technologie d'analyses biomédicales	1,5
141 - Techniques d'inhalothérapie	2,2
144 - Techniques de physiothérapie	2,2
145 - Techniques de bioécologie	1,5
146 - Techniques de santé animale	4,4
152 - Gestion et technologies d'entreprise agricole	1,5
180 - Soins Infirmiers	7,4
201 - Mathématiques	4,4
202 - Chimie	5,2
203 - Physique	4,4
210 - Tech. de lab. : biotechnologies	2,2
221 - Technologie du génie civil	1,5
241 - Techniques de génie mécanique et TMI	3,7
243 - Technologies du génie électrique	3,0
260 - Environnement, hygiène et sécurité au travail	0,7
310 - Techniques policières	1,5
322 - Techniques d'éducation à l'enfance	0,7
340 - Philosophie	5,2
350 - Psychologie	1,5
351 - Tech. d'éducation spécialisée	0,7
381 - Anthropologie	1,5
383 - Économique	1,5
388 - Tech. de travail social	2,2
410 - Tech. administratives	3,7
412 - Techniques de bureautique	1,5
420 - Informatique	0,7
506 - Danse	0,7
510 - Arts visuels	2,2
551 - Musique	3,7
570 - Graphisme	2,2
601 - Français	11,9
604 - Anglais	2,2
607 - Espagnol	0,7
API	5,2
Total	100,0

* Les départements qui n'apparaissent pas dans la liste sont ceux pour lesquels les participants n'ont pas répondu à cette question ou n'ont pas participé au sondage.

QUESTION 2 – Nombre d’années d’expérience au niveau collégial (N = 137, c.-à-d. tous les répondants)

Tableau 1

	Total
1. 0-5	16 (11,7%)
2. 6-10	25 (18,2%)
3. 11-15	37 (27,0%)
4. 16 et +	59 (43,1%)
Total	137 (100,0%)

Dans le tableau 1, on peut noter qu’une large proportion de répondants, soit **70,1 %**, ont plus de **11 ans d’expérience dont 43,1 % ont 16 ans et plus**. 29,9 % ont moins de 10 ans d’expérience.

Nous avons déjà noté dans les autres rapports sur la présente consultation qu’une interprétation possible, et probablement équitable, de ces taux de participation peut s’expliquer par le fait que les enseignantes et enseignants avec moins d’années d’expérience ont plusieurs tâches liées à leur adaptation dans leurs premières années, notamment,

- les préparations de nouveaux cours (et ce, à répétition, de session en session),
- les procédures et politiques,
- la méconnaissance des ressources d’aide pour les étudiantes et les étudiants,
- les caractéristiques des étudiantes et étudiants au collégial,
- la « culture » des départements, etc.

Nous ne pouvons minimiser de tels facteurs dans la participation à une consultation qui impliquait quatre sondages.

Par ailleurs, pour une compréhension plus nuancée, il serait aussi judicieux de vérifier la répartition des enseignants et enseignantes au regard de leurs années d’expérience. Peut-être qu’il y a simplement plus d’enseignantes et d’enseignantes qui ont 11 ans et plus d’expérience.

QUESTION 5 – Votre rôle actuel au Cégep (N = 137, c.-à-d. tous les répondants)

Tableau 2

	Total
1. Enseignante ou enseignant	114 (83,2%)
2. Responsable de l’encadrement	16 (11,7%)
3. API	7 (5,1%)
Total	137 (100,0%)

Les 137 répondants se répartissent pour **83,2 % (114)** les enseignantes et enseignants, pour **11,7 % (16)** les responsables de l’encadrement et à **5,1 % (7)** les API. Il est important de noter que les faibles échantillons de 16 responsables de l’encadrement et de 7 API nécessiteront des interprétations nuancées des pourcentages.

QUESTION 6 – Dans le cadre de vos fonctions, vous intervenez principalement auprès :
(N = 114, c.-à-d. enseignants et enseignantes)

Tableau 3

		Total
1.	Des étudiants de 1 ^{re} année	28 (24,6%)
2.	Des étudiants de 2 ^e année	22 (19,3%)
3.	Des étudiants de 3 ^e année	14 (12,3%)
4.	Toutes les années	50 (43,9%)
	Total	114 (100,0%)

Les répondants, qui sont **ici des enseignantes et des enseignants**, disent intervenir principalement auprès des étudiants et des étudiantes de **toutes les années à 43,9 %**. Viennent ensuite les étudiants et les étudiantes de 1^{re} année pour 24,6 % des répondants, de 2^e année pour 19,3 % et de 3^e année pour 12,3 %.

Compte tenu de la faible proportion de répondants (114/510), nous pouvons supposer un effet d'échantillon et donc, une limite dans la représentativité.

QUESTION 3 – Pour un programme, le modèle d'encadrement implique la concertation entre trois catégories d'intervenants ou d'intervenantes (le ou la responsable de l'encadrement, l'enseignante ou l'enseignant et l'aide pédagogique individuel). Si on vous le demandait, seriez-vous en mesure d'identifier les types d'interventions réalisés par chacun de ces intervenantes et intervenants en encadrement? (N = 137, c.-à-d. tous les répondants)

Tableau 4

Intervenants	Oui		Partiellement		Aucunement	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Enseignants et enseignantes	115	83,9	20	14,6	2	1,5
Responsables de l'encadrement	87	63,5	45	32,8	5	3,6
API	75	54,7	55	40,1	7	5,1

Dans le tableau 4, nous constatons que, selon les répondants, les types d'interventions réalisées par les enseignantes et les enseignants sont bien identifiés à **83,9 %**; c'est à 16,1 % qu'ils sont partiellement ou aucunement identifiés.

Ces proportions sont moins élevées pour les responsables de l'encadrement : les interventions sont bien identifiées à 63,5 % par les répondants et partiellement et aucunement, à 36,4 %.

Enfin, pour l'identification des interventions réalisées par les API, 54,7 % des répondants disent bien les identifier pour 45,2 %, partiellement ou aucunement.

Nous observons une meilleure identification des interventions pour les enseignantes et les enseignants que pour les responsables de l'encadrement et pour les API. Compte tenu de la taille de l'échantillon pour chaque catégorie d'intervenantes et d'intervenants, nous comprenons que leur poids respectif n'est pas équivalent.

Il est possible de s'interroger sur la signification de ces résultats. Pourquoi cette connaissance moindre concernant les responsables de l'encadrement (qui sont des enseignantes et des enseignants?) De plus, elles et ils pourraient éventuellement être amenés à jouer ce rôle dans leur programme?

Deuxièmement, est-ce que ces résultats ont un impact sur la concertation entre les catégories d'intervenantes et intervenants dans le modèle d'encadrement?

Ainsi, en termes de mesures d'amélioration, est-ce que le modèle en encadrement gagnerait à être mieux diffusé en termes d'information sur ses visées, en insistant sur les rôles et les interventions attendues de même que sur la concertation entre les intervenantes et intervenants. Le tableau 5, qui suit, vient renforcer ce questionnement.

QUESTION 4 – D'après votre expérience, est-ce que les types d'interventions associés au modèle d'encadrement (prévention, dépistage, soutien, référence et suivi) sont bien connus par la communauté collégiale? (N = 137, c.-à-d. tous les répondants)

Tableau 5

	Total
1. Très bonne connaissance	6 (4,4%)
2. Bonne connaissance	69 (50,4%)
3. Faible connaissance	50 (36,5%)
4. Très faible connaissance	6 (4,4%)
5. Mon expérience actuelle ne me permet pas de répondre à cette question	6 (4,4%)
Total	137 (100,0%)

Les répondants indiquent à **54,8 % une très bonne ou bonne connaissance** du modèle d'encadrement par la communauté collégiale et une faible et très faible connaissance à 40,9 %. C'est 4,4 % des répondants qui ne peuvent se prononcer.

Ces résultats indiquent que, pour les répondants, les types d'intervention associés au modèle d'encadrement sont moyennement connus par la communauté collégiale. En effet, la perception bonne et faible est presque tranchée à la moitié. Il est possible de se demander d'où provient cette perception. Est-ce leur propre connaissance que les répondants décrivent? Est-ce un facteur lié à une expérience particulière du modèle d'encadrement? Est-ce une opinion purement subjective? Est-ce que le passage du temps depuis l'implantation a des effets sur ces perceptions?

QUESTION 7 – Dans le modèle de référence en encadrement, selon votre rôle d'enseignant ou d'enseignante, parmi les actions suivantes, lesquelles mettez-vous en œuvre de façon systématique, assez régulièrement ou parfois auprès de vos étudiants et étudiantes? (N = 114, c.-à-d. les enseignants et les enseignantes)

Tableau 6

Énoncés	Systéma- tiquement	%	Assez réguliè- rement	%	Parfois	%	Jamais	%	Total
7.1 : Indiquer les absences sur LÉA.	48	42,1	24	21,1	16	14,0	26	22,8	114
7.2 : Vérifier si les lectures ou devoirs sont faits.	32	28,1	40	35,1	26	22,8	16	14,0	114
7.3 : S'assurer de la participation de toutes les étudiantes et étudiants en classe (prise de notes exercices réalisés seul ou en équipe etc.	38	33,3	56	49,1	17	14,9	3	2,6	114
7.4 : Aider les étudiants et étudiantes qui manifestent des difficultés en classe.	59	51,8	46	40,4	9	7,9	0	-	114
7.5 : En classe ou hors classe superviser des travaux.	41	36,0	53	46,5	15	13,2	5	4,4	114
7.6 : Donner des rétroactions aux étudiants et étudiantes ayant des comportements ne favorisant pas la réussite.	37	32,5	52	45,6	24	21,1	1	0,9	114
7.7 : Faire des évaluations formatives pour dépister les étudiants et étudiantes en difficulté.	42	36,8	51	44,7	20	17,5	1	0,9	114
7.8 : Offrir des disponibilités (ex. : bureau MIO forum) pour répondre aux questions des étudiantes et des étudiants sur les notions à l'étude.	100	87,7	11	9,6	2	1,8	1	0,9	114
7.9 : Informer les étudiants et étudiantes des centres d'aides et des services disponibles.	45	39,5	32	28,1	29	25,4	8	7,0	114
7.10 : Recommander à des étudiants et des étudiantes de consulter des centres d'aide ou services pour des besoins précis.	33	28,9	34	29,8	39	34,2	8	7,0	114
7.11 : Rencontrer des étudiants et des étudiantes au bureau pour discuter des difficultés vécues et les référer au besoin.	29	25,4	49	43,0	33	28,9	3	2,6	114
7.12 : Entrer les résultats scolaires sur LÉA dans le respect des délais exigés par la PIEA.	107	93,9	7	6,1	0	-	0	-	114
7.13 : Inscrire des commentaires dans le module Identification des étudiants et des étudiantes à risque.	15	13,2	34	29,8	41	36,0	24	21,1	114
7.14 : Participer à des rencontres d'encadrement.	39	34,2	24	21,1	35	30,7	16	14,0	114
7.15 : Faire part de certaines inquiétudes à la ou au responsable de l'encadrement ou à l'API lorsque nécessaire.	38	33,3	35	30,7	37	32,5	4	3,5	114

Le tableau 6 montre **les actions en encadrement mises en œuvre** (selon le modèle adopté au Cégep) **par les enseignantes et enseignants**.

Une première observation est que la plupart des actions en encadrement sont appliquées sur une base **systématique et régulière** à des proportions de **60 % à 70 %**. Les actions les plus appliquées sont :

- l'aide en classe;
- l'offre de disponibilités;
- l'entrée des résultats sur LÉA.

La deuxième observation découle de la première : peu d'actions ne sont appliquées que **parfois ou jamais** à des proportions de **20 % à 35 %**. Les actions qui semblent moins mises en œuvre sont :

- la vérification des lectures ou des travaux;
- les informations données sur les centres d'aide;
- les recommandations de consulter les centres d'aide;
- l'inscription de commentaires sur le module;
- la participation à des rencontres d'encadrement;
- faire part d'inquiétudes à la ou le responsable de l'encadrement ou à l'API lorsque nécessaire.

Ces résultats montrent une application variée et quantitativement élevée de certaines actions en encadrement, telles que les perçoivent (et exercent?) les répondants. En ce sens, et toujours dans les limites de l'échantillon, nous constatons une appropriation intéressante des actions en encadrement. De plus, ceci confirme la tendance observée au tableau 4 sur la connaissance des interventions appliquées. Il semble que plusieurs des pratiques attendues (selon le modèle d'encadrement) sont bien connues et appliquées par les enseignantes et les enseignants.

QUESTION 8 – À titre d'enseignant ou d'enseignante, quels seraient vos besoins pour mieux encadrer vos étudiantes et étudiants ? (Au besoin, cochez plus d'une réponse)
(N = 114, c-à-d. les enseignants)

Tableau 7

		Total
1.	Développer des stratégies d'encadrement (ex : retour sur les examens, favoriser l'autonomie et la responsabilisation, éclaircir des consignes, etc.)	26 (12,0%)
2.	Mieux connaître les ressources et services disponibles	32 (14,8%)
3.	Mieux connaître les caractéristiques de l'étudiant et de l'étudiante au collégial incluant les problématiques de la transition secondaire- cégep	42 (19,4%)
4.	Être mieux outillé pour enseigner les méthodes de travail intellectuel (MTI)	38 (17,6%)
5.	Avoir des formations sur des thèmes (ex. : problèmes d'attention, sentiment d'efficacité personnelle, santé mentale, etc.)	55 (25,4%)
6.	Autres :	12 (5,6%)
7.	Aucun besoin	11 (5,1%)
	Total des réponses	216 (100,0%)

Des répondants ont fait plus d'un choix. Dans le tableau, c'est le total des réponses qui est analysé.

Les besoins identifiés par les enseignantes et enseignants sont d'abord « **Avoir des formations sur des thèmes (problèmes d'attention, santé mentale, sentiment d'efficacité personnelle...)** », à **25,4 %** des réponses.

Viennent ensuite : « Mieux connaître les caractéristiques des étudiantes et étudiants incluant les problématiques de la transition secondaire-cégep », à 19,4 % et « Être mieux outillé pour enseigner les MTI », à 17,6 %.

À proportion moindre, nous retrouvons des besoins tels : « Mieux connaître les ressources et services » à 14,8 % et « Développer des stratégies d'encadrement » à 12,0 %.

L'ordre de ces besoins semble logique en regard des observations tirées au tableau 6 sur les actions mises en œuvre qui révélaient des capacités en encadrement chez les enseignantes et enseignants. De plus, les proportions plus élevées indiquent des besoins liés à des problématiques récentes et des questionnements légitimes sur les cohortes actuelles qui arrivent au Cégep. Le feedback donné ici semble donc logique, cohérent, et pourrait faire l'objet d'une exploration plus fine afin de cibler une réponse adaptée (par étapes?) à certains besoins mentionnés.

QUESTION 9 – À titre d’enseignant ou enseignante, selon votre expérience, à qui devraient incomber les rôles suivants concernant l’encadrement?
(N = 114, c.-à-d. les enseignants et les enseignantes)

Tableau 8

Énoncés	Ens.	%	Resp encadr.	%	API	%	Ens. et resp encadr.	%	Ens. et API	%	Resp encadr. et API	%	Ens., resp encadr et API	%	Total
9.1 : Répondre aux demandes de soutien pédagogique des étudiantes et des étudiants.	48	42,1	5	4,4	11	9,6	20	17,5	5	4,4	5	4,4	20	17,5	114
9.2 : Coordonner et favoriser la concertation des activités d’encadrement.	1	0,9	71	62,3	4	3,5	10	8,8	0	-	17	14,9	11	9,6	114
9.3 : Voir à la cueillette et la transmission d’informations entre les intervenants	1	0,9	47	41,2	16	14,0	2	1,8	1	0,9	23	20,2	24	21,1	114
9.4 : Intervenir auprès d’étudiantes et d’étudiants vivant des difficultés et en besoin de reconsidérer leur cheminement scolaire.	0	-	4	3,5	36	31,6	6	5,3	1	0,9	30	26,3	37	32,5	114
9.5 : Participer à des rencontres d’encadrement.	2	1,8	14	12,3	2	1,8	9	7,9	1	0,9	7	6,1	79	69,3	114
9.6 : Intervenir auprès d’étudiantes et d’étudiants assujettis à un engagement de réussite ou à un plan d’action.	3	2,6	5	4,4	39	34,2	5	4,4	7	6,1	25	21,9	30	26,3	114
9.7 : Faire de la prévention dans le contexte de l’accueil.	9	7,9	19	16,7	11	9,6	13	11,4	7	6,1	18	15,8	37	32,5	114
9.8 : Dépister les étudiantes et les étudiants lorsque leurs difficultés ont des effets sur plusieurs cours du programme	11	9,6	13	11,4	13	11,4	20	17,5	4	3,5	33	28,9	20	17,5	114
9.9 : Intervenir auprès des étudiantes et des étudiants dont les difficultés ont des effets sur plusieurs cours du programme et les référer au besoin.	1	0,9	19	16,7	18	15,8	8	7,0	0	-	42	36,8	26	22,8	114
9.10 : Dépister des comportements scolaires allant à l’encontre de la réussite.	41	36,0	5	4,4	2	1,8	29	25,4	5	4,4	9	7,9	23	20,2	114
9.11 : Intervenir sur des comportements scolaires allant à l’encontre de la réussite.	13	11,4	5	4,4	5	4,4	31	27,2	3	2,6	11	9,6	46	40,4	114

Le tableau 8 est pour le moins touffu, mais donne les perceptions sur le partage de rôles, plus précisément à quel intervenant ou intervenante ces rôles **devraient incomber**. Dans l'analyse, nous ne considérons que les proportions qui sont les plus significatives (en %) pour chaque catégorie. Elles sont surlignées en jaune dans le tableau. Ces résultats n'impliquent aucunement que d'autres intervenantes et intervenants puissent aussi jouer ces rôles.

Si nous considérons les rôles qui devraient incomber **principalement (mais non uniquement)** aux enseignantes et enseignants, nous retrouvons :

- « Répondre aux demandes de soutien pédagogique », à 42,1 %;
 - « Dépister des comportements scolaires allant à l'encontre de la réussite scolaire », à 36,0 %.
- Ces résultats paraissent congruents avec la tâche d'enseignement.

Les rôles qui devraient surtout incomber aux responsables de l'encadrement :

- « Coordonner et favoriser la concertation des activités d'encadrement », à 62,3 %;
- « Voir à la cueillette et la transmission entre les intervenants », à 41,2 %.

De nouveau, nous percevons une congruence et une connaissance correcte du rôle des responsables de l'encadrement.

Les rôles qui devraient surtout incomber aux API sont :

- « Intervenir auprès d'étudiantes et d'étudiants vivant des difficultés et en besoin de reconsidérer leur cheminement scolaire », pour 31,6 % des répondants
- « Intervenir auprès d'étudiantes et étudiants assujettis à un engagement de réussite ou de plan d'action », à 34,2 %.

Nous sommes en mesure de constater que les rôles plus spécifiquement réservés aux trois catégories d'intervenantes et d'intervenants semblent bien identifiés par les répondants mais avec des proportions plutôt faibles. Par ailleurs, la demande fréquente d'une précision des rôles dans plusieurs des réponses à ce sondage pose des difficultés que nous décrivons plus loin dans l'analyse du Tableau 9.

En termes de concertation et de compréhension du modèle, les résultats montrent le partage des rôles entre les intervenantes et intervenants.

Ainsi, le partage **entre enseignants et enseignantes et responsables de l'encadrement** semblent porter sur les catégories :

- « Dépister les comportements scolaires allant à l'encontre de la réussite », pour 25,4 % des répondants;
- « Intervenir sur des comportements scolaires allant à l'encontre de la réussite », à 27,2 %;
- « Répondre aux demandes de soutien pédagogiques des étudiantes et des étudiants », à 17,5 %;
- « Dépister les étudiantes et les étudiants lorsque leurs difficultés ont des effets sur plusieurs cours du programme. », à 17,5 %.

Pour fins de compréhension, rappelons que ces proportions n'excluent pas les rôles spécifiques attribués aux différents intervenantes et intervenants ni les autres collaborations possibles.

Les résultats sur le partage de rôles entre enseignantes, enseignants et API sont significativement les plus faibles (4,4 %, 0,9 %, 0,9 %, 6,1 %, 6,1 %, etc...).

Comment interpréter ces résultats? Les rôles particuliers de ces intervenantes et intervenants en encadrement peuvent bien expliquer ces faibles proportions. En effet, la nature du travail des API ainsi que des enseignantes et enseignants étant différente, cela peut expliquer qu'il y ait moins de rôles partagés.

Nous comprendrons davantage ces données en étudiant les proportions de rôles partagés entre responsable en encadrement et API, mais surtout entre les trois catégories d'intervenantes et intervenants. En effet, selon les répondants, c'est entre responsables de l'encadrement et API que doivent incomber plusieurs des rôles énumérés.

Nous retrouvons :

- **36,8 %** des réponses comme rôle, « Intervenir auprès des étudiantes et étudiants dont les difficultés ont des effets sur plusieurs cours du programme et les référer au besoin »;
- **28,9 %** pour le rôle « Dépister les étudiantes et les étudiants lorsque leurs difficultés ont des effets sur plusieurs cours du programme »;
- **26,3 %** pour « Intervenir auprès d'étudiantes et d'étudiants vivant des difficultés et en besoin de reconsidérer leur cheminement scolaire ».

Ces perceptions de partage de rôles s'expliquent bien par la teneur des difficultés à traiter et, d'un point de vue systémique, de la place qu'occupent ces intervenantes et intervenants dans le modèle d'encadrement, en particulier les API.

Finalement, c'est dans la perception des rôles qui devraient incomber aux **trois catégories d'intervenantes et d'intervenants** que se retrouvent les proportions les plus élevées.

À titre d'exemples :

- c'est pour 69 %, qu'incombe, selon les répondants, le rôle partagé à trois de « Participer à des rencontres d'encadrement »;
- c'est pour 40,4 % qu'incombe le rôle d' « Intervenir sur des comportements scolaires allant à l'encontre de la réussite »;
- c'est pour 32,5 %, qu'incombe le rôle partagé d' « Intervenir auprès d'étudiantes et d'étudiants vivant des difficultés et en besoin de reconsidérer leur cheminement scolaire »;
- c'est aussi pour 32,5 %, qu'incombe le rôle de « Faire de la prévention dans un contexte d'accueil ».

La dernière colonne des pourcentages dans le Tableau 8 montre donc assez clairement que les répondants ont intégré que la concertation entre intervenantes et intervenants est un principe de fond prôné par le modèle et qu'elle devrait s'appliquer. Nous n'avons pas d'indications ici sur le fait qu'elle s'exerce ou non sur le terrain.

Par ailleurs, la demande fréquente de précision des rôles dans les réponses (voir tableaux 7 et 9) donne un éclairage sur ces données. Ainsi, les répondants semblent convenir qu'une concertation est nécessaire entre intervenantes et intervenants pour remplir plusieurs des rôles dans le modèle d'encadrement mais se questionnent aussi sur le qui fait quoi et quand. C'est une situation qu'il vaut probablement la peine d'étudier en fonction de pistes qui amélioreraient la fluidité des interventions dans le modèle.

QUESTION 10 – Parmi les aspects organisationnels suivants, lesquels vous permettraient de mieux exercer votre rôle dans le modèle d’encadrement du Cégep? (Au besoin, cochez plus d’une réponse) (N = 114)

Tableau 9

	Total
1. Avoir des précisions sur le partage des rôles des intervenants et intervenantes (enseignants ou enseignantes, responsables d'encadrement, API).	64 (20,5%)
2. Avoir un avis de suivi des étudiantes et étudiants rencontrés par les responsables de l’encadrement ou les API.	72 (23,1%)
3. Recevoir un rappel, à des périodes précises, sur les grandes lignes du modèle d’encadrement.	24 (7,7%)
4. Recevoir un rappel, à des périodes précises, des actions possibles à faire pour mieux remplir mon rôle d’enseignant ou d’enseignante dans le modèle d’encadrement	45 (14,4%)
5. Être mieux informé sur les impacts des services d’encadrement auprès des étudiantes et étudiants visés par le modèle d’encadrement.	45 (14,4%)
6. Être mieux informé sur les aspects légaux et éthiques concernant la transmission d’informations entre intervenantes et intervenants.	44 (14,1%)
7. Autres (À préciser):	6 (1,9%)
8. Aucun	12 (3,8%)
Total des réponses	312 (100,0%)

Des répondants ont fait plus d’un choix. Dans le tableau, c’est le total des réponses qui est analysé.

Ces résultats sont complémentaires à ceux sur les besoins présentés au tableau 7 « Avoir un avis de suivi de la part des responsables de l’encadrement et des API ». Il s’agit d’un des aspects qui obtient la plus large proportion de réponses de la part des enseignantes et des enseignants avec **23,1 %** des répondants. Cette demande, qui peut sembler simple à réaliser telle que formulée, pourrait concrètement poser des problèmes organisationnels importants tant au niveau des modalités organisationnelles de communication, du temps-énergie impliqués pour certains intervenants que de l’éthique de confidentialité. Toutefois, la demande est légitime pour des enseignantes et enseignants d’avoir une sorte de suivi, surtout concernant des étudiantes et étudiants qu’ils et elles ont référé à des services en encadrement et qui observent le déploiement de leur cheminement scolaire. Dans la section sur les API, il sera possible de constater que la même demande est faite concernant l’intervention des responsables de l’encadrement.

Le deuxième aspect organisationnel qui revient le plus souvent, à 20,5 %, est d’obtenir des précisions sur les rôles des intervenantes et intervenants. Ce résultat est intéressant et est appuyé par les données fournies au tableau 4 (Identifier les interventions) et au tableau 5 (Connaissance du modèle par la communauté collégiale). En effet, il semble que la précision sur le partage des rôles des intervenantes et intervenants peut être considérée comme un besoin. Il est renforcé par la catégorie « Recevoir un rappel des actions possibles pour mieux remplir mon rôle d’enseignante et

d'enseignant », à 14,4 %. Nous observons donc une redondance dans cette préoccupation. Dans ce sondage, la demande de précision des rôles devient une tendance forte.

Par ailleurs, le modèle d'encadrement ne pouvant éviter les chevauchements de rôles et d'interventions (dans un domaine de relations humaines), la question importante ici est : Comment préciser le partage des rôles de manière réaliste en conservant les marges de manœuvre (une latitude) aux différentes intervenantes et intervenants et en évitant des frontières rigides entraînant des « trous » dans la prestation d'interventions? C'est un défi certain dont il faudrait évaluer avec soin le rapport efforts-retombées?

Les autres aspects organisationnels mentionnés par les répondants ont trait à :

- « Être mieux informé sur les impacts des services d'encadrement », à 14,4 %, qu'on peut traduire par une préoccupation d'évaluation d'efficacité ;
- « Être mieux informé sur les aspects légaux concernant la transmission d'informations », à 14,1 %. Cette catégorie peut être mise en lien avec celle sur le partage de rôles décrit plus haut.

La catégorie la moins mentionnée est « Recevoir un rappel, à des périodes précises sur les grandes lignes du modèle d'encadrement », à 7,7 %. Il est intéressant de mettre en relation (contradictoire?) ce résultat avec le tableau 5 sur la connaissance des interventions par la communauté collégiale.

Sommaire et conclusion sur la section Enseignantes et enseignants. (N = 114)

Si nous tentons de faire un portrait du modèle en encadrement à partir du point de vue des enseignantes et enseignants, nous sommes en mesure de dire que les actions sont mises en œuvre de manière diversifiée et systématiquement/régulièrement pour 60 % et 70 % des répondants. Dans les limites de l'échantillon, nous pouvons conclure à une bonne appropriation du modèle pour ces intervenantes et intervenants. Les besoins identifiés portent principalement sur la formation sur des thèmes tels les problèmes d'attention, la santé mentale, etc...).

Les données sur l'attribution des rôles (selon les intervenantes et intervenants) montrent certains rôles spécifiques mais la tendance est aux rôles partagés entre responsables de l'encadrement et les API mais surtout entre les trois catégories d'intervenantes et d'intervenants. Ainsi, la concertation semble être un principe reconnu. Au niveau de l'application concrète sur le terrain, les données recueillies ne permettent pas de la mesurer.

Les aspects organisationnels identifiés qui permettraient de mieux exercer le rôle dans le modèle d'encadrement sont :

- « Avoir un suivi des étudiantes et des étudiants par les responsables de l'encadrement et les API »
- « Avoir des précisions sur les rôles ».

D'autres aspects de rôle sont aussi mentionnés tels :

- « Être mieux informé sur les impacts des services d'encadrement »
- « Être mieux informé sur des aspects légaux et éthiques ».

La préoccupation sur le partage des rôles est une tendance lourde tout au long du sondage et pour les trois catégories d'intervenantes et d'intervenants.

Sur la question de la connaissance des types d'interventions associés au modèle, selon les trois catégories d'intervenantes et d'intervenants, les réponses sont partagées (presque tranchées

à 50 %) entre bonne et faible connaissance. L'interprétation de ces données mène à supposer un effet temporel, le modèle étant implanté depuis 10 ans.

En conclusion, le portrait du modèle en encadrement, selon les enseignantes et enseignants, montre une bonne connaissance et une bonne application de leurs propres actions, une connaissance moindre (à améliorer?) des actions et du rôle des autres intervenants et intervenants. À cet effet, des aspects organisationnels identifiés comme aidants sont de recevoir de l'information (sur les suivis d'étudiants), avoir des précisions sur les rôles des intervenantes et intervenants et être mieux informé sur les impacts des services d'encadrement.

Section du sondage réservée aux responsables de l'encadrement

QUESTION 11 – Dans le cadre de vos fonctions de responsable de l'encadrement, vous intervenez principalement auprès : (N = 16)

Tableau 10

	Total
1. Des étudiants de 1 ^{re} année	9 (56,3%)
2. Des étudiants de 2 ^e année	0 (0,0%)
3. Des étudiants de 3 ^e année	0 (0,0%)
4. Toutes les années	7 (43,8%)
Total	16 (100,0%)

La distribution des réponses se fait entre 1^{re} année (56,3 %) et Toutes les années (43,8 %). Est-ce que l'échantillon de responsables de l'encadrement dans les programmes est représentatif de la population? Le taux de réponse est de 48 % mais la taille de l'échantillon invite à nuancer l'analyse des pourcentages.

QUESTION 12 – Selon votre expérience, quelles difficultés traitez-vous principalement auprès des étudiantes et étudiants qui se présentent aux rencontres? (Au besoin, cochez plus d'une réponse) (N=16)

Tableau 11

	Total
1. Des méthodes de travail (MTI) déficientes incluant la gestion de temps.	14 (22,2%)
2. Des problèmes d'orientation.	10 (15,9%)
3. Des problèmes de motivation.	12 (19,0%)
4. Des problèmes d'anxiété et le stress.	15 (23,8%)
5. Des problèmes d'apprentissage.	7 (11,8%)
6. Autres:	5 (8,0%)
Total	63 (100,0%)

Des répondants ont fait plusieurs choix. C'est le total des réponses qui est analysé dans ce tableau.

Les responsables de l'encadrement indiquent les difficultés qu'ils et elles ont à traiter en premier lieu, à 23,8 %, des problèmes d'anxiété et de stress chez les étudiantes et les étudiants. Viennent ensuite les difficultés dans les méthodes de travail (MTI) incluant la gestion de temps, à 22,2 % des répondants. Les problèmes de motivation sont aussi identifiés à 19 % et les problèmes d'orientation à 15,9 %. Les problèmes d'apprentissage arrivent en dernier lieu avec 11,1 %.

Ces données sont intéressantes car elles montrent le type et l'ampleur des difficultés rencontrées chez les étudiantes et étudiants qui consultent et qu'ont à traiter les responsables de l'encadrement. Sont-elles représentatives de la population en général? Pour répondre, il faudrait comparer avec d'autres études.

Par ailleurs, ces résultats apportent un éclairage supplémentaire sur les données du Rapport 2 qui porte sur les difficultés dans la transition secondaire-cégep. La problématique de l'anxiété et du stress, qui semble actuellement omniprésente socialement et chez les étudiantes et étudiants, aurait intérêt à être bien documentée et bien circonscrite (opérationnalisée?) si nous voulons cibler des mesures efficaces en encadrement.

Les difficultés liées aux troubles d'apprentissage, autre problématique largement répandue (au-delà des études collégiales), peut avoir un impact sur les services en encadrement mais relèvent aussi d'autres intervenantes et intervenants, en particulier des Services adaptés. Des questions se posent à ce sujet : Est-ce que les responsables de l'encadrement sont bien outillés pour faire face à cette problématique? Est-ce que cette problématique doit faire partie de leur rôle en encadrement?

QUESTION 13 – Selon vous, à quelle(s) session(s) les mesures d'encadrement doivent prioritairement s'appliquer (N=16)

Tableau 12

		Total
1.	Session 1	14 (42,4%)
2.	Session 2	10 (30,3%)
3.	Session 3	3 (9,1%)
4.	Session 4	3 (9,1%)
5.	Session 5	0 (0,0%)
6.	Session 6	0 (0,0%)
7.	À toutes les sessions	3 (9,1%)
	Total des réponses	33 (100,0%)

Des répondants ont fait plus d'un choix. C'est le total des réponses qui est analysé.

Selon les répondants, nous remarquons bien dans le tableau 12 que c'est principalement aux sessions 1 et 2 que les mesures d'encadrement devraient s'appliquer, à 42,4 % et à 30,3 %. Quelques répondants indiquent à la session 3 et 4 et à toutes les sessions mais ces résultats sont minoritaires, à 27,3 %.

Toujours en gardant à l'esprit les limites de représentativité, il semble logique, en termes d'objectifs de réussite et de persévérance scolaires, de percevoir les efforts à déployer en encadrement dès les premières sessions. En effet, le modèle en encadrement valorise une intervention précoce au niveau du dépistage, des mesures d'aide et de la concertation. En ce sens, nous pourrions dire que les responsables se sont approprié les principes et les objectifs du modèle.

QUESTION 14 – Selon vous, dans la liste qui suit, à titre de responsable de l'encadrement, quels seraient les moyens qui vous permettraient de mieux exercer votre rôle dans le modèle d'encadrement actuel? (Au besoin, cochez plus d'une case) (N=16)

Tableau 13

	Total
1. Avoir des précisions sur le partage des rôles des intervenants ou intervenantes (enseignants ou enseignantes, responsables de l'encadrement, API).	4 (10,5%)
2. Améliorer le processus d'accès au rôle de responsable de l'encadrement.	5 (13,2%)
3. Avoir des moments d'échanges entre les responsables de l'encadrement et les API	7 (18,4%)
4. Avoir de l'information sur des problématiques entourant les difficultés des étudiants et des étudiantes	6 (15,8%)
5. Maintenir ou augmenter l'offre d'ateliers sur différents thèmes concernant les difficultés des étudiants et étudiantes	10 (26,3%)
6. Autres:	5 (13,2%)
7. Aucun besoin	1 (2,6%)
Total des réponses	38 (100,0%)

Des répondants ont fait plus d'un choix. C'est le total des réponses qui est analysé dans le tableau.

Les réponses au tableau 13 peuvent être considérées comme des besoins exprimés pour mieux exercer le rôle.

Les moyens identifiés par les responsables de l'encadrement sont répartis assez équitablement, exception faite de la catégorie « **Maintenir et augmenter l'offre d'ateliers sur les difficultés des étudiantes et étudiants** », à la proportion la plus élevée de **26,3 % des répondants**.

Les autres catégories sont dans l'ordre :

- « Avoir des moments d'échanges avec les API », à 18,4 %;
- « Avoir de l'information sur des problématiques », à 15,8 %;
- « Améliorer le processus d'accès au rôle de responsable », à 13,2 %;
- « Avoir des précisions sur le partage des rôles », à 10,5 %.

Nous remarquons donc que le partage des rôles, bien que moins souvent mentionné ici, revient à nouveau dans les préoccupations des répondants.

QUESTION 15 – Dans votre rôle de responsable de l'encadrement, quelle est votre appréciation du modèle de référence en encadrement en termes de persévérance et de réussite des étudiantes et des étudiants dépités et rencontrés, tel qu'appliqué dans votre programme? (N=16)

Tableau 14

		Total
1.	Le modèle fonctionne très bien et atteint ses objectifs pour plusieurs étudiantes et étudiants.	7 (43,8%)
2.	Le modèle fonctionne mais atteint moyennement ses objectifs pour quelques étudiantes et étudiants.	8 (50,0%)
3.	Le modèle ne fonctionne pas vraiment et n'atteint pas ses objectifs.	0 (0,0%)
4.	Le modèle actuel d'encadrement me semble peu pertinent.	0 (0,0%)
5.	Le modèle actuel devrait être mieux évalué au niveau de ses retombées et ainsi être amélioré.	0 (0,0%)
6.	Je ne peux pas me prononcer actuellement sur cette question	1 (6,3%)
	Total	16 (100,0%)

D'après les résultats présentés dans le tableau 14, et avec un N de 16, le modèle fonctionne bien et **atteint ses objectifs pour 43,8 %** des répondants. Une atteinte **moyenne est mesurée avec 50 %** des répondants. Donc, pour une bonne proportion des répondants, le modèle atteint ses objectifs en termes de réussite et de persévérance des étudiantes et des étudiants. Il n'y a pas de répondants qui affirment que le modèle n'atteint pas ses objectifs ou qu'il n'est pas pertinent.

La comparaison avec les perceptions des API (plus loin) est intéressante à ce sujet. Des mesures d'évaluation d'impacts pourraient avantageusement confirmer ou non ces perceptions, ce qui est posé par la prochaine question.

QUESTION 16 – Dans votre programme, est-ce qu'une forme d'évaluation est réalisée pour mesurer les impacts des interventions en encadrement? (N=16)

Tableau 15

		Total
1.	Oui	4 (25,0%)
2.	Non	11 (68,8%)
3.	Je ne sais pas	1 (6,3%)
	Total	16 (100,0%)

C'est 25 % des répondants qui indiquent qu'une évaluation des impacts est réalisée dans leur programme. Pour 68,8 % des répondants, il n'y a pas une telle évaluation. Il serait intéressant de consulter les modalités d'évaluation des programmes qui le font. De même, il serait possible de s'interroger sur les motifs de ne pas faire une telle évaluation d'impacts. Lorsque nous avons une connaissance de la complexité de la recherche évaluative sur des impacts d'interventions

(éducatives, psychosociales, préventives), il n'est pas surprenant que des intervenantes et intervenants ne se lancent pas d'eux-elles mêmes et sans support dans une telle démarche.

Par ailleurs, pour mesurer des impacts avec rigueur, des protocoles de recherche pourraient être élaborés. Plus simplement, des outils souples pourraient être fournis (par exemple, des grilles de feedback des utilisateurs, des résultats scolaires avant-après, des mesures de persévérance, des indicateurs d'amélioration, etc...) aux responsables et promoteurs de telles mesures pour les aider à évaluer eux-elles même des impacts et dans une perspective de support aux interventions. Un enjeu ici (un défi?), comme dans toute recherche évaluative, est d'éviter de semer la méfiance et la résistance liées à la crainte du jugement ou de l'allocation de ressources.

QUESTION 17 – D'après vous, quels correctifs (2) devraient être apportés pour améliorer le modèle de référence en encadrement dans votre programme ou au cégep?

Voici le verbatim des correctifs suggérés par les responsables de l'encadrement. Nous avons noirci en gras les suggestions portant spécifiquement sur l'amélioration du modèle en encadrement. Il serait intéressant de comparer ces suggestions avec celles des API dans la prochaine section.

<ul style="list-style-type: none">• La prévention pourrait être faite lors d'une rencontre préparatoire avant l'entrée dans le programme en groupe. Exemple: 1-2 journées où ils apprennent des méthodes de travail intellectuel, des outils pour la gestion de stress, comment organiser un agenda, faire un budget, etc.• Augmenter les ressources aux services psychosociaux pour permettre des suivis long terme (thérapie) dans un court délai.• Augmenter la formation des responsables d'encadrement et des API (méthodes de travail intellectuel, gestion des crises d'anxiété (quoi faire ou ne pas faire!), etc.
<ul style="list-style-type: none">• Formulaires d'évaluation continue des sessions et du DEC.
<ul style="list-style-type: none">• Je ne sais pas. Je ne crois pas que le modèle est déficient. Sûrement que je devrais le réviser périodiquement afin de mieux me l'approprier.
<ul style="list-style-type: none">• Faciliter le transfert d'informations entre la personne responsable de l'encadrement et l'API, afin d'éviter le dédoublement d'interventions. Par exemple, permettre à la personne à l'encadrement d'émettre des commentaires sur un étudiant, sur le module de suivi de la réussite LÉA, qui sont visibles pour l'API et vice versa.
<ul style="list-style-type: none">• À votre question précédente, ma réponse est non mais..., c'est à dire que nous n'évaluons pas régulièrement les impacts mais nous l'avons fait il y a quelques années, avec des résultats qui furent vraiment excellents, qui dépassaient les attentes.• Pour ce qui est des correctifs, je n'en ai pas à suggérer.
<ul style="list-style-type: none">• 1-Il y a distorsion entre les services adaptés et la réalité dans les cours. Les enseignants raccourcissent les évaluations afin d'offrir le temps supplémentaire à l'intérieur de la plage horaire régulière. C'est peut-être la bonne approche mais il faut se poser la question. Nous avons besoin de support sur ce genre de questionnement.• 2- Avoir un portrait de la clientèle selon le programme et la génération. De plus en plus, nous avons deux clientèles distinctes, une clientèle préuniversitaire et une clientèle de

<p>technique. Cela fait varier énormément les besoins, les agents de motivation et la performance des étudiants.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Je ne sais pas
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le plus possible les échanges entre APIs et responsable d'encadrement. Selon ma compréhension, et de la manière que je travaille avec les API, nous sommes complémentaires auprès des étudiants. • Avoir un système permettant de tenir les enseignants informés au sujet des interventions d'encadrement (autant que faire se peut, compte tenu des aspects liés à la confidentialité) D'ailleurs il faudrait préciser quels sont les aspects confidentiels au niveau de l'institution. C'est dans la cohésion des interventions des profs, resp. d'encadrement et api, qu'il peut y avoir un impact significatif chez l'étudiant. S'il n'y a pas d'échange d'information entre les intervenants, il y a peu de chance qu'il y ait une réelle cohésion...
<ul style="list-style-type: none"> • Développer plus de pratiques gagnantes concernant la transition secondaire-cégep. • Développer un mécanisme de suivi suite à une référence tout en gardant la confidentialité.
<ul style="list-style-type: none"> • Accorder plus de CI à la ressource.
<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir un feedback des étudiants sur l'encadrement qui leur est offert. • Pouvoir évaluer la qualité et quantité des interventions dans le cadre de l'encadrement offert par le responsable et les enseignants
<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir des notifications lorsqu'un enseignant entre un résultat en bas de 60 % en inscrivant un commentaire. • Ce serait intéressant que les étudiants soient classés par groupe classe. Au lieu d'être en ordre alphabétique. Ainsi, nous pourrions cibler rapidement les groupes classe problématique et faire de l'encadrement de masse au lieu de le faire individuellement. Présentement, nous devons tout classer par nous-même ce qui est long et non efficace.
<ul style="list-style-type: none"> • J'en suis à ma première expérience, c'est donc un peu difficile de proposer des correctifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Mieux le diffuser surtout pour les nouveaux enseignants. • Moins viser les étudiants avec problèmes d'apprentissage. • Trouver une façon d'alléger la charge administrative reliée aux plans et rapports d'encadrement.
<ul style="list-style-type: none"> • Formation en psychologie, nous ne sommes pas toujours outillés pour bien encadrer lorsque les émotions des étudiants prennent le dessus. • Description des tâches claire dès le début de la session.
<ul style="list-style-type: none"> • Établir une meilleure collaboration/participation des enseignants dans le processus • Augmenter l'allocation pour les petits programmes.

Sommaire et conclusion de la section des responsables de l'encadrement (N= 16)

Le portrait qui ressort des perceptions sondées chez les responsables de l'encadrement montre les difficultés traitées auprès des étudiantes et étudiants rencontrés. Les problèmes d'anxiété et de stress, les méthodes de travail déficientes et les problèmes de motivation sont les plus souvent mentionnés.

Les moyens identifiés pour mieux jouer leur rôle sont le maintien et l'augmentation d'ateliers destinées aux responsables de l'encadrement sur des thèmes touchant aux difficultés, avoir de l'information sur les problématiques et avoir des échanges avec les API.

La précision sur le partage des rôles est aussi mentionnée.

Selon les responsables de l'encadrement, le modèle fonctionne bien mais atteint moyennement ses objectifs. Notons que l'évaluation des impacts n'est réalisée que dans 25 % des programmes, selon les réponses obtenues.

QUESTION 18 – Dans le cadre de vos fonctions d'API, vous intervenez principalement auprès :
(N = 7 API)

Tableau 16

	Total
1. Des étudiants de 1re année	0 (0.0%)
2. Des étudiants de 2e année	0 (0.0%)
3. Des étudiants de 3e année	0 (0.0%)
4. Toutes les années	7 (100,0%)
Total	7 (100,0%)

Nous observons ici l'amplitude du travail des API qui se déploie sur toutes les sessions et dans tous les programmes. Il s'agit d'un groupe restreint, ayant un point de vue systémique particulier dans la présente consultation. Ainsi, malgré la petite taille de l'échantillon, 100 % des API ont répondu au sondage; il s'agit de résultats très représentatifs du point de vue de leur rôle professionnel dans l'organisation.

QUESTION 19 – Selon votre expérience, à qui devraient incomber les rôles suivants concernant l’encadrement? (N = 7 API)

Tableau 17

Énoncés	Ens.	%	Resp. encadr.	%	API	%	Ens. et resp. encadr.	%	Ens. et API	%	Resp encadr. et API	%	Ens., resp. encadr. et API	%	Total
19.1 : Répondre aux demandes de soutien des étudiants et des étudiantes.											3	42,9	4	57,1	7
19.2 : Coordonner et favoriser la concertation des activités d’encadrement.			4	57,1							3	42,9			7
19.3 : Voir à la cueillette et la transmission d’informations entre les intervenants			1	14,3							5	71,4	1	14,3	7
19.4 : Intervenir auprès d’étudiants et d’étudiantes vivant des difficultés et en besoin de reconsidérer leur cheminement scolaire.					7	100									7
19.5 : Participer à des rencontres d’encadrement.													7	100	7
19.6 : Intervenir auprès d’étudiantes et d’étudiants assujettis à un engagement de réussite ou à un plan d’action.					7	100									7
19.7 : Faire de la prévention dans le contexte de l’accueil.											2	28,6	5	71,4	7
19.8 : Dépister les étudiants et les étudiants lorsque leurs difficultés ont des effets sur plusieurs cours du programme			1	14,3			1	14,3			3	42,9	2	28,6	7
19.9 : Intervenir auprès des étudiants et des étudiantes dont les difficultés ont des effets sur plusieurs cours du programme et les référer au besoin.					4	57,1					3	42,9			7
19.10 : Dépister des comportements scolaires allant à l’encontre de la réussite.	1	14,3											6	85,7	7
19.11 : Intervenir sur des comportements scolaires allant à l’encontre de la réussite.			1	14,3									6	85,7	7

Nous devons bien comprendre le contenu du tableau 17 (et la question posée) pour bien saisir le sens de ces résultats qui représentent les perceptions des API sur les rôles en encadrement. Ainsi, ce tableau pourrait être comparé au tableau 8 qui contenait les réponses des enseignantes et des enseignants sur la même question. Nous devons distinguer ces données des résultats au tableau 6 qui décrivait les perceptions des enseignantes et enseignants sur les actions d'encadrement qui sont mises en œuvre dans leur enseignement auprès des étudiantes et étudiants. Ces actions pourraient être traduites en rôles dans la mesure où elles font partie prenante du modèle d'encadrement au Cégep. Finalement, notons que cette question sur les rôles n'a pas été posée aux responsables de l'encadrement. Ceci est une lacune du sondage dans la mesure où les données comparatives sont alors incomplètes. Comme la préoccupation de la précision des rôles, de leurs limites et de leur complémentarité a été centrale dans ces sondages, il sera pertinent d'inclure la perception de ces intervenants dans une démarche éventuelle de réflexion et de planification sur cet enjeu.

En observant les résultats au tableau 17, il est surprenant de constater l'absence de proportions attribuées spécifiquement aux enseignantes et enseignants. Il faudrait vérifier avec les API la signification donnée à la question mais, à la lumière des résultats du tableau 17, nous remarquons que les API ont d'abord traité les rôles qui leur revenaient pleinement, donc à 100 %. Ainsi, nous retrouvons à 100 % des rôles incombant aux API, soit « Intervenir auprès d'étudiantes et d'étudiants vivant des difficultés et en besoin de reconsidérer leur cheminement scolaire » et « Intervenir auprès d'étudiantes et d'étudiants assujettis à un engagement de réussite ou à un plan d'action. » Nous comprenons bien la spécificité de ces rôles les concernant.

Ensuite, une tendance marquée a trait à une large portion des résultats portant sur la collaboration et la concertation inter-rôles, notamment :

- « Participer à des rencontres d'encadrement » selon les répondants est un rôle qui incombe aux trois catégories d'intervenants, à 100 %;
- « Répondre aux demandes de soutien des étudiantes et étudiants » est attribué aux responsables de l'encadrement et aux API, pour 42,9 % des réponses et aux trois catégories d'intervenantes et intervenants pour 57,1 %;
- « Coordonner et favoriser la concertation des activités d'encadrement. » est attribué pour 57,1 % des répondants aux responsables de l'encadrement mais est attribué conjointement à ces derniers et aux API à 42,9 %;
- « Voir à la cueillette et la transmission d'informations entre les intervenants » revient conjointement aux responsables de l'encadrement et aux API pour 71,4 % des répondants;
- « Faire de la prévention dans un contexte d'accueil » est un rôle qui devrait revenir aux trois catégories d'intervenantes et d'intervenants, pour 71,4 % des répondants;
- « Dépister les étudiants et les étudiantes lorsque leurs difficultés ont des effets sur plusieurs cours du programme et les référer au besoin », est attribué aux responsables de l'encadrement pour 42,9 % et aux trois catégories d'intervenants pour 28,6 % des répondants;
- « Intervenir auprès des étudiantes et des étudiants dont les difficultés ont des effets sur plusieurs cours du programme et les référer au besoin. » est attribué d'abord aux API à 57,1 % et ensuite conjointement aux API et aux responsables de l'encadrement par 42,9 % des répondants.

Deux rôles devraient incomber à tous les intervenants pour 85,7 % des répondants :

- Dépister des comportements scolaires allant à l'encontre de la réussite »
- Intervenir sur des comportements scolaires allant à l'encontre de la réussite.

Ces résultats présentent une tendance à recouper les réponses fournies par les enseignantes et enseignants dans le tableau 8.

Nous remarquons que, pour les API, des rôles leur reviennent spécifiquement dans leurs tâches mais ils conçoivent aussi plusieurs rôles en concertation entre les trois catégories d'intervenantes et d'intervenants. Cette tendance est moins prononcée dans les réponses des enseignantes et enseignants (toujours au tableau 8), où les rôles sont plus spécifiés pour chaque type d'intervenantes et d'intervenants mais on voit bien là aussi une tendance à reconnaître l'importance de la concertation dans les rôles partagés.

Cette analyse, trop étendue dirons-nous, était nécessaire si nous voulons amorcer une réflexion sur le partage et la précision des rôles dans le modèle d'encadrement au Cégep. En effet, il y a, dans les perceptions évoquées par ces résultats, des pistes fructueuses pour amorcer une discussion et une réponse à une préoccupation maintes fois exprimée dans ce sondage. Sans être facile, fournir cette réponse pourrait s'avérer une source de stimulation pour les intervenantes et intervenants qui s'impliquent en encadrement au Cégep de Sherbrooke.

QUESTION 20 – À titre d'API, quels seraient vos besoins pour mieux exercer votre rôle dans le modèle d'encadrement du Cégep? (Au besoin, cochez plus d'une case) (N = 7 API)

Tableau 18

	Total
1. Avoir des précisions sur le partage des rôles des intervenants et intervenantes (enseignants et enseignantes, responsables de l'encadrement, API).	3 (10,7%)
2. Avoir un avis de suivi des étudiantes et étudiants rencontrés par les responsables de l'encadrement.	7 (25,0%)
3. Rappeler à la communauté des périodes précises les grandes lignes du modèle d'encadrement.	4 (14,3%)
4. Rappeler aux enseignants et enseignantes, à des périodes précises, une liste d'actions possibles à faire pour mieux remplir mon rôle d'API dans le modèle d'encadrement	6 (21,4%)
5. Être mieux informé sur les impacts des services d'encadrement auprès des étudiantes et des étudiants visés.	4 (14,3%)
6. Autres (précisez) :	4 (14,3%)
Total des réponses	28 (100,0%)

Les répondants ont fait plus d'un choix. Le total dans le tableau est celui des réponses.

Nous constatons que la plus forte proportion de réponses a trait au besoin d'« Avoir un avis de suivi des étudiantes et étudiants rencontrés par les responsables de l'encadrement », **pour 25 % des réponses, mais 100 % des répondants.**

Le deuxième besoin exprimé, par **21,4 % des réponses, mais 86 % des répondants**, est de « Rappeler aux enseignantes et enseignants, à des périodes précises, une liste d'actions possibles à faire pour mieux remplir mon rôle d'API dans le modèle d'encadrement. » Cet item peut porter à confusion. S'agit-il des actions des enseignantes et enseignants ou des actions des API?

Les besoins portant sur des rappels sur les grandes lignes du modèle et sur l'information sur les impacts des services d'encadrement comptent respectivement pour 14,3 % des réponses.

Nous constatons de nouveau apparaître le besoin d'« Avoir des précisions sur le partage des rôles » pour 10,7 % des réponses. Les besoins répétés par toutes les catégories d'intervenantes et d'intervenants d'une précision des rôles et d'information sur les impacts revient avec redondance dans ce portrait du modèle en encadrement. Cette répétition pourrait être suffisamment marquée pour considérer des pistes de réflexion et éventuellement d'interventions. En effet, il y a ici une suggestion de « problèmes » potentiels ou réels qui, bien que non précisés (explicités), pourraient avoir un impact sur l'efficacité du modèle.

QUESTION 21 – Selon vous, à quelles(s) sessions(s) les mesures d'encadrement doivent prioritairement s'appliquer? (N=7 API)

Tableau 19

	Total
1. Session 1	2 (22,2%)
2. Session 2	2 (22,2%)
3. Session 3	0 (0,0%)
4. Session 4	0 (0,0%)
5. Session 5	0 (0,0%)
6. Session 6	0 (0,0%)
7. À toutes les sessions	5 (55,6%)
Total des réponses	9 (100,0%)

Des répondants ont fait plus d'un choix. C'est le total des réponses qui est analysé dans ce tableau.

Les API indiquent à 44,4 % les sessions 1 et 2 pour appliquer prioritairement les mesures d'encadrement.

Par ailleurs, c'est 55,6 % des répondants qui établissent cette priorité « **À toutes les sessions** » Cette réponse relève sans doute du rôle qu'ont à jouer les API auprès de toutes-tous les étudiantes et étudiants et dans tous les programmes. Ainsi, la perspective qu'ils et elles peuvent avoir des

besoins des étudiantes et étudiants est plus large et probablement différente de celle des autres intervenantes et intervenants.

QUESTION 22 – À titre d’API, quelle est votre appréciation du modèle d’encadrement en termes de persévérance et de réussite des étudiantes et des étudiants dépistés et rencontrés? (N = 7 API)

Tableau 20

	Total
1. Le modèle fonctionne bien et atteint ses objectifs pour plusieurs étudiantes et étudiants.	0 (0.0%)
2. Le modèle fonctionne mais atteint partiellement ses objectifs pour quelques étudiantes et étudiants.	3 (42,9%)
3. Le modèle ne fonctionne pas vraiment et n’atteint pas ses objectifs.	0 (0.0%)
4. Le modèle actuel d’encadrement me semble peu pertinent.	0 (0.0%)
5. Le modèle actuel devrait être mieux évalué au niveau de ses impacts réels et ainsi être amélioré.	4 (57,1%)
6. Je ne peux pas me prononcer sur cette question.	0 (0.0%)
Total	7 (100,0%)

Cette question avait aussi été posée aux **responsables de l’encadrement** au tableau 14. Les réponses des **API** indiquent, **pour 42,9 %** des répondants, que le modèle fonctionne mais atteint partiellement ses objectifs. C’était, pour 50 % des responsables de l’encadrement, la même perception.

Par ailleurs, nous retrouvons ici des différences importantes. **0 % des API** indiquent que le modèle fonctionne bien et **atteint ses objectifs en comparaison à 43,8 %**, chez les responsables de l’encadrement.

De plus, **57,1 % des API** mentionnent que le modèle actuel devrait être évalué au niveau des impacts et ainsi **être amélioré en comparaison à 0 %** chez les responsables de l’encadrement.

L’interprétation de ces réponses est risquée mais nous sommes en mesure de supposer que ces tendances relèvent d’une différence de rôle et de position dans l’environnement collégial. Toutefois, la perception des API sur l’évaluation des impacts, qui a déjà été mentionnée par d’autres intervenantes et intervenants, vaudrait la peine d’être considérée en termes de réflexion et de planification.

QUESTION 23 – À titre d'API, selon votre expérience dans différents programmes, quelles sont les trois pratiques gagnantes en encadrement à promouvoir auprès des enseignants et enseignantes ainsi qu'auprès des responsables de l'encadrement pour favoriser la persévérance et la réussite?
(N = 7 API)

Les API sont au cœur du modèle d'encadrement et sont en mesure d'observer différents aspects du processus éducatif au Cégep. Les API sont témoins de l'évolution des pratiques éducatives, des changements socio-culturels dans les cohortes d'étudiantes et d'étudiants qui arrivent au collégial, de leurs difficultés et leurs contraintes et des efforts déployés pour les aider et les supporter.

L'échantillon de 7 répondants peut paraître restreint mais les API ne forment pas un groupe très large au Cégep. Aussi, comme pour les responsables de l'encadrement, nous avons choisi d'inclure formellement leurs réponses à la question 23 dans le tableau qui suit. Il y a là des suggestions qui nous semblent pertinentes et qui peuvent fournir des pistes pour un plan d'action cohérent en lien avec plusieurs des tendances observées dans cette consultation.

<ul style="list-style-type: none"> • Que les absences et les notes soient entrées dans LÉA. • Dans certains programmes, il y a des rencontres d'encadrement (enseignants de première année, responsable de l'encadrement et API). Cela facilite la communication et permet de déterminer les étudiants à rencontrer selon leurs difficultés et le rôle de chacun des intervenants. • Que le responsable de l'encadrement soit sélectionné selon son intérêt et sa compétence à faire le travail et qu'il soit nommé pour plus qu'une session.
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne communication entre les API, l'encadrement et les enseignants. • Des responsables d'encadrement qui choisissent ce rôle pour aider les élèves et non seulement pour compléter une tâche. • Un minimum d'une rencontre.
<ul style="list-style-type: none"> • Concertation régulière afin de ne pas faire des suivis sans se tenir au courant (profs, responsable encadrement et API). • Que les responsables d'encadrement soient sélectionnés en fonction de leur capacité et de leur intérêt envers ce rôle (formation et coaching essentiel) • Qu'on accorde suffisamment de temps pour accomplir adéquatement les tâches reliées à l'encadrement et aux suivis.
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des rencontres entre tous les intervenants afin de cibler les étudiants à problèmes et assez tôt dans l'année. • Demander aux enseignants de faire au moins une évaluation avant la date limite des abandons de cours pour permettre aux élèves de se réajuster et aux besoins de réduire le nombre de cours. • D'informer rapidement l'API lorsqu'un étudiant semble mal aller et prendre en note les absences et/ou retard des étudiants.
<ul style="list-style-type: none"> • Rôles de chaque intervenant. • Rassembler, autant que possible, tous les intervenants concernés pendant les rencontre d'encadrement (enseignants, responsable de l'encadrement, API) et si ce n'est pas possible, sensibiliser les enseignants à écrire le plus d'information possible dans LÉA (heures d'absences, comportements particuliers, résultats, travaux non-remis,...),
<ul style="list-style-type: none"> • Une bonne collaboration entre les différents intervenants. Les rencontres d'encadrement facilitent et favorisent les suivis.

<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de Léa, pour consigner les résultats et absences des étudiants, dans un délai raisonnable permet de faire un suivi plus réel de la situation de l'étudiant. • Les étudiants sous contrat doivent d'abord être rencontrés par leur API étant donné l'application du règlement favorisant la réussite.
<ul style="list-style-type: none"> • La communication entre intervenants. • Le respect des rôles de chacun. • La stabilité en encadrement. Difficile pour les étudiants qui doivent changer de responsable d'encadrement après une session

QUESTION 24 – À titre d'API, quels correctifs (2) devraient être apportés pour améliorer le modèle d'encadrement du Cégep?

<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs enseignants mentionnent avoir de la difficulté à savoir qui est l'API de leurs étudiants. La liste devrait être plus facile à trouver. • Que les étudiants assujettis au règlement 13, puissent être d'abord rencontrés par leur API pour leur plan d'action, avant d'être interpellé par le responsable de l'encadrement afin d'une part de ne pas dédoubler le travail et d'autre part d'éviter une confusion chez l'étudiant. L'API pourra alors déterminer si l'étudiant a besoin ou non d'être rencontré en encadrement. • Que les responsables de l'encadrement soient formés concernant leur rôle, celui des autres intervenants et les ressources du Cégep. Exemple 1 : Cette session un responsable d'encadrement a référé des étudiants à des services qui n'existent plus au Cégep depuis plusieurs années. Exemple 2 : un responsable d'encadrement qui donne des renseignements sur le cheminement scolaire qui ne sont pas exacts.
<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur suivi des actions des responsables d'encadrement. • Une plateforme afin que les API puissent faire un suivi auprès des enseignants et responsables d'encadrement.
<ul style="list-style-type: none"> • Plus de stabilité et de reconnaissance des rôles de chacun. • Un meilleur coaching auprès des responsables de l'encadrement
<ul style="list-style-type: none"> • Le principal problème pour les API est le manque de temps. Nous avons continuellement des opérations à faire ce qui réduit considérablement le temps que nous pouvons accorder à chaque élève. Il serait également intéressant d'avoir quelques formations sur des méthodes de travail et sur certaines problématiques plus courantes (anxiété, TDAH, autisme, personnalité limite, bipolarité, etc.).
<ul style="list-style-type: none"> • Uniformiser un peu plus le modèle (sans que se soit rigide et tout en pouvant l'adapter à chaque programme). Actuellement j'ai l'impression que selon chaque programme tout est très différent et le niveau d'implication aussi. • Choisir des responsables d'encadrement qui ont réellement l'intérêt pour le faire et les former.
<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une structure qui permettrait une meilleure stabilité au niveau des responsables d'encadrement d'une session à l'autre. L'encadrement ne devrait pas être un complément de tâche, mais plutôt un choix en fonction des compétences et des intérêts.

- Une formation devrait être offerte aux différents intervenants afin de spécifier, clarifier et définir les rôles de chacun, présenter les outils pour intervenir adéquatement et dresser la liste des ressources disponibles.
- Une meilleure communication et concertation dans les plus gros programmes.
- Développer un outil informatique où la consignation du suivi de réussite serait accessible (tel que l'ancien suivi de la réussite): il était plus facile de joindre les enseignants et d'obtenir de la rétroaction

Sommaire et conclusion de la section API (N = 7)

Le portrait qu'il est possible de dresser avec les données recueillies auprès des API indique en premier lieu leur perception des rôles qui devraient revenir aux trois catégories d'intervenantes et intervenants. En excluant les rôles spécifiques qui reviennent à 100 % aux API, nous observons une tendance marquée à la collaboration et concertation inter-rôle. Nous avons aussi observé cette tendance dans les perceptions des enseignantes et enseignants.

Deux rôles sont fortement identifiés (85 % des répondants) à cet effet soit « Dépister des comportements scolaires allant à l'encontre de la réussite » et « Intervenir sur des comportements scolaires allant à l'encontre de la réussite. »

Les besoins identifiés pour mieux exercer le rôle sont d'avoir un suivi de la part des responsables de l'encadrement, faire un rappel aux enseignantes et enseignants des actions possibles à faire pour (aider) les API à mieux remplir leur rôle. « Avoir des précisions sur le partage des rôles » revient encore comme chez les autres intervenantes et intervenants.

Selon les API, le modèle fonctionne mais atteint partiellement ses objectifs. Aussi, il devrait être mieux évalué au niveau de ses impacts.

Annexe
Commentaires et réponses *Autres*

QUESTION 7 Dans le modèle de référence en encadrement, selon votre rôle d'enseignant ou d'enseignante, parmi les actions suivantes, lesquelles mettez-vous en œuvre de façon systématique, assez régulièrement ou parfois auprès de vos étudiants et étudiantes?

<ul style="list-style-type: none"> • Ma façon de procéder est de donner rapidement des informations à la personne responsable de l'encadrement.
<ul style="list-style-type: none"> • Pour répondre à la question précédente, j'interviens auprès de mes étudiants, donc l'année de mes étudiants dépend des cours que j'enseigne.
<ul style="list-style-type: none"> • Le rôle des responsables de l'encadrement ne sont pas clairs. Si on a de la difficulté avec un élève, on en appelle à la personne responsable qui, bien souvent, nous dit qu'elle fera quelque chose, mais parfois nous dit qu'elle a trop de responsabilités et ne s'en tient qu'aux considérations pédagogiques (exemple vécu avec l'encadrement en Sciences de la nature).
<ul style="list-style-type: none"> • Au n° 7, de fais systématiquement de formatif, mais pas forcément dans le but de dépister
<ul style="list-style-type: none"> • J'ai répondu au sondage en tant qu'enseignante mais je suis également responsable d'encadrement SA pour les 3 années du programme de soins infirmiers avec ma collègue Danny Lachance. Je ne pouvais pas indiquer 2 rôles dans le choix précédent.
<ul style="list-style-type: none"> • Entrez les résultats scolaires: pour un seul des travaux, dont c'est l'évaluation finale qui survient 3 semaines avant la fin de la session, et qui demande entre une semaine à 10 jours pour compléter l'évaluation, je n'arrive pas à finir à temps. Je le spécifie au plan de cours et les étudiants comprennent très bien la situation.
<ul style="list-style-type: none"> • Le parfois peut signifier lorsque cette démarche est pertinente.
<ul style="list-style-type: none"> • Comme enseignante, les exercices servent à dépister. Par contre, comme ils sont corrigés en grand groupe, c'est l'étudiant qui a la responsabilité de m'informer des difficultés rencontrées. Ce qu'ils font rarement, même quand le besoin est là (si je me base sur les résultats scolaires par exemple).

QUESTION 8 - À titre d'enseignant ou d'enseignante, quels seraient vos besoins pour mieux encadrer vos étudiantes et étudiants ? (Au besoin, cochez plus d'une réponse)

<ul style="list-style-type: none"> • Plus d'emphase sur remettre la responsabilité de la réussite à l'étudiant et non sur le professeur
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les diagnostics des étudiants aux services adaptés
<ul style="list-style-type: none"> • Plus de temps en classe
<ul style="list-style-type: none"> • Moins d'étudiants par classe afin de pouvoir mieux les encadrer
<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer le nombre d'élèves par classe
<ul style="list-style-type: none"> • Des groupes de base en 1ere année
<ul style="list-style-type: none"> • Santé mentale
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir plus de temps (lourdeur de la tâche)
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir moins d'étudiant.e.s par classe afin de pouvoir mieux les encadrer
<ul style="list-style-type: none"> • J'ai déjà exercé la fonction à l'encadrement dans mon département, je me sens à l'aise
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir du temps, cela prend du temps
<ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître leur cheminement à l'extérieur de mes cours.

QUESTION 10 – Parmi les aspects organisationnels suivants, lesquels vous permettraient de mieux exercer votre rôle dans le modèle d’encadrement du Cégep? (Au besoin, cochez plus d’une réponse)

• Remettre la responsabilité de la réussite entre les mains des étudiants
• Des groupes de base en 1ere année
• Bcp trop de chevauchement entre API et RE et ça finit que le RE fait selon moi en bonne partie une job d'API. Les ressources de profs ne devraient pas servir à financer un manque d'API.
• Avoir un suivi sur les commentaires données dans la sections étudiants à risque
• Qu'il y ait un vrai suivi. Il faut souvent courir après les renseignements, surtout pour les étudiant.e.s en Sciences humaines. On ne sait pas auquel s'adresser et quand on écrit à l'un d'eux, personne ne répond. Aussi bien dire qu'il n'y en a pas!
• Idem à précédemment

QUESTION 12 – Selon votre expérience, quelles difficultés traitez-vous principalement auprès des étudiantes et étudiants qui se présentent aux rencontres? (Au besoin, cochez plus d’une réponse)

• Notre programme est très lourd et très difficile à faire en cheminement 3 ans lorsqu'un étudiant arrive du secondaire
• Pour les premières années, les interventions pour l'orientation sont plus présentes. Par la suite les méthodes de travail et investissement dans ses études sont très présentes de la 2eme à la 4eme session. Tout au long de la formation les problèmes personnels sont présents, deuil, maladie, santé mentale, anxiété, etc...
• En fait, je ne traite pas nécessairement mais je réfère au personnel qualifié
• Adaptation
• Problèmes de santé/blessures
• Difficultés personnelles
• Problème financier, problème d'attitude
• Vie personnelle (famille, amis)

QUESTION 14 – Selon vous, dans la liste qui suit, à titre de responsable de l’encadrement, quels seraient les moyens qui vous permettraient de mieux exercer votre rôle dans le modèle d’encadrement actuel? (Au besoin, cochez plus d’une case)

• Je passe beaucoup d'heures à faire ma tâche en encadrement en dépistage et en suivi alors, une plus grande libération serait justifiée. La coordination du comité de programme a la même allocation qu'un responsable de l'encadrement et aucunement les mêmes responsabilités (je parle de notre département!). J'ai plein d'idées pour aider les étudiants, mais peu de temps pour les mettre en œuvre.
• Pour le reste, nous rencontrons déjà au moins une fois par année les API, un ou des membres des équipes des services adaptés et de l'aide psychosociale, afin de parfaire certaines de nos connaissances.
• Plus de temps pour mieux faire les suivis des étudiants dépistés.
• Suivre des formations et ateliers.
• Monter du matériel adapté aux besoins des étudiants.

<ul style="list-style-type: none"> • Formation en communication (comment décoder le langage non verbal, comment diagnostiquer rapidement les difficultés...)
<ul style="list-style-type: none"> • Tout ce qui est en lien avec les méthodes de travail. De plus, les étudiants devraient avoir une base qui ne semble plus donnée au secondaire en lien avec la méthodologie comme la présentation des travaux par exemple. J'aimerais avoir une offre de formation sur tous les sujets possibles en encadrement.
<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'allocation
<ul style="list-style-type: none"> • Module d'encadrement permettant le transfert d'informations avec les API
<ul style="list-style-type: none"> • Plus de temps
<ul style="list-style-type: none"> • Perfectionnement
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une plage fixée à l'horaire surtout avec les groupes de 1^{re} année.

QUESTION 15 – Dans votre rôle de responsable de l'encadrement, quelle est votre appréciation du modèle de référence en encadrement en termes de persévérance et de réussite des étudiantes et des étudiants dépistés et rencontrés, tel qu'appliqué dans votre programme?

<ul style="list-style-type: none"> • Il fonctionnerait encore mieux avec plus de temps!
<ul style="list-style-type: none"> • On peut en récupérer quelques-uns, mais il ne faut pas s'attendre que l'encadrement réussisse à contrer la démotivation. On peut agir sur l'anxiété mais dans une société où la solution est le médicament, encouragé par la famille et les médecins, on règle fermement les problèmes. Quand un étudiant est prêt et disponible aux études, le cursus se fait de manière harmonieuse. La différence entre le monde anglophone et le monde francophone se situe dans le sens des études. Et cet aspect vient en bonne partie de la famille.
<ul style="list-style-type: none"> • La plupart des étudiants que je rencontre sont démotivés et sont rendus au stade de songer à quitter le programme. Ils ne remettent pas leurs travaux, ne font pas leurs exercices. Mon intervention est donc limitée mais ce n'est pas dépendant du modèle. Je ne pense donc pas que le modèle doit être changé. Par contre, je ne sais pas comment je pourrais procéder à une évaluation du modèle dans ce contexte: nombre d'étudiants rencontrés? Taux de persistance dans le programme?
<ul style="list-style-type: none"> • Le modèle m'a beaucoup aidé, moi, dans mes premières années à l'encadrement. Il m'a permis de comprendre mon rôle et les ressources qui sont offertes aux étudiants. Est-ce que la persévérance et la réussite se sont améliorées depuis l'existence du modèle de référence ? Je ne sais pas.
<ul style="list-style-type: none"> • Il est difficile d'évaluer les impacts des interventions dans ce domaine. Je crois qu'il fonctionne, compte tenu du type d'étudiants que je rencontre. Mais il y a toujours des étudiants qui ne sont pas réceptifs et refusent de me rencontrer ou bien me rencontrent mais cela n'a pas vraiment d'impact.

QUESTION 20 – À titre d'API, quels seraient vos besoins pour mieux exercer votre rôle dans le modèle d'encadrement du Cégep? (Au besoin, cochez plus d'une case)

<ul style="list-style-type: none"> • Que les responsables d'encadrement soient formés. Avoir une plateforme de communication
<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme de communication pour les étudiants sous engagements, que les responsables d'encadrement fassent le
<ul style="list-style-type: none"> • Que les responsables de l'encadrement soient choisis en fonction de leur compétence à occuper ce poste
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une structure plus uniforme du modèle d'encadrement

QUESTION 22 – À titre d’API, quelle est votre appréciation du modèle d’encadrement en termes de persévérance et de réussite des étudiantes et des étudiants dépistés et rencontrés?

<ul style="list-style-type: none"> • Certains programmes ne font pas d'encadrement, certains responsables d'encadrement font des interventions qui dépassent leur rôle. Il y a selon moi un besoin de formation et de suivi de ce qui se fait et ne se fait pas en réalité.
<ul style="list-style-type: none"> • Il y a des départements qui ne font pas d'encadrement et aucun suivi n'est fait.
<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation efficace d'un tel modèle doit se baser sur des aspects qualitatifs, ce qui complexifie le processus. Les évaluations quantitatives en éducation ne permettent pas, malheureusement, une analyse en profondeur. De plus, il est difficile d'évaluer les impacts des interventions des différents acteurs impliqués, puisque l'attribution du rôle de responsable d'encadrement change d'une session à l'autre en fonction de l'attribution de tâches chez les enseignants (instabilité dans les suivis).
<ul style="list-style-type: none"> • Je remarque que certains responsables d’encadrement ont peu d’information sur quoi faire. Il y a une grosse problématique au niveau de programme avec un grand nombre d’élèves. Ces élèves reçoivent peu de services et ils ont pourtant de très grands besoins. • D’un autre point vue, certains programmes utilisent ces heures pour combler la tâche d’un enseignant sans tenir compte des qualités nécessaires pour mener à bien ce type de tâche.
<ul style="list-style-type: none"> • Selon les programmes, le modèle ne semble pas être le même. Pour certains programme il est très efficace et pour d'autres il semble l'être un peu moins.
<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures d'encadrement devraient s'appliquer à tous les étudiants, en portant une attention particulière aux nouveaux étudiants et à ceux qui changent de programme.
<ul style="list-style-type: none"> • le modèle fonctionne bien avec les petits programmes mais moins bien avec les plus gros programmes (Tremplin DEC, Sciences humaines)

QUESTION 25 : Commentaires

<ul style="list-style-type: none"> • Dans le passé, lorsque des élèves démontraient des problèmes quelconques, je recevais un courriel avec un lien pour les élèves précis et j'aimais vraiment cette manière de fonctionner. Maintenant, je trouve que c'est plus compliqué, j'ai moins d'intérêt à remplir dans LÉA.
<ul style="list-style-type: none"> • Ce travail est l'une de mes portions favorites de ma tâche et j'aimerais grandement avoir la chance d'aider un plus grand nombre d'étudiants!
<ul style="list-style-type: none"> • Rien à ajouter.
<ul style="list-style-type: none"> • L'encadrement est une affaire de concertation. Les enseignants, les responsables d'encadrement et les API doivent intervenir tout au long du cheminement des étudiants. L'API intervient dans le cheminement scolaire (administration, contrat d'engagement, vision large du cheminement), le responsable d'encadrement donne un soutien pédagogique transversal, dépiste et réfère de même qu'il contribue à la collecte de l'information auprès des enseignants en contact avec l'étudiant et l'enseignant représente la première ligne : il donne un soutien pédagogique plus pointu (matière), mais il peut aider l'étudiant de manière plus large (mti, dépistage, référence, etc.), il collabore à la cueillette et à la transmission de l'information pertinente pour que l'étudiant puisse poursuivre et réussir ses études. Il arrive que la relation de confiance établie entre l'enseignant et l'étudiant fasse de l'enseignant une personne ressource qui interviendra de manière privilégiée auprès de cet étudiant.

<ul style="list-style-type: none"> • Il m'était difficile de faire la différence entre ce qui revenait au responsable de l'encadrement et au coordonnateur de programme pour certaines questions.
<ul style="list-style-type: none"> • Le plus grand problème est que le système d'éducation désire plus la réussite des étudiants que les étudiants eux-mêmes. Ainsi, le problème doit être réglé en amont, c'est-à-dire au primaire. Mais cette vision doit provenir du Ministère de l'éducation.
<ul style="list-style-type: none"> • Je trouve qu'il y a des grandes différences entre les programmes au niveau de l'encadrement. Malheureusement certains programmes sont plus ou moins présents et les enseignants semblent plus ou moins intéressés. Il y a certains programmes qui demandent à l'API de tout coordonner et déterminer quels élèves devraient bénéficier d'aide. Pour d'autres, il est important de prendre le temps de s'intéresser à chacun des élèves pour s'assurer une belle intégration et optimiser la réussite. C'est pourquoi je crois que le cégep devrait se doter d'un plan d'encadrement plus structuré. • De faire un sondage auprès des élèves afin de voir leurs besoins. • De demander aux élèves ce qui trouve le plus aidant comme intervention. • De faire un suivi auprès des responsables d'encadrement afin de s'assurer qu'ils ont les outils et ressources nécessaires pour intervenir adéquatement auprès des élèves. • Je crois qu'il est primordial que l'API et la personne responsable de l'encadrement travaillent en collaboration étroite pour optimiser les chances de réussites des élèves et la rétention des élèves. Aujourd'hui les élèves veulent une offre de service personnalisé qui saura répondre à ses besoins spécifiques et rapidement.
<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi pas des formations ciblées durant une demi-journée pédagogique.
<ul style="list-style-type: none"> • L'encadrement pour les gros programmes est un défi de taille, on ne peut connaître tous les étudiants, on procède par priorité (selon le système LÉA ou selon les suggestions des enseignants) Mais il est possible qu'il nous échappe des étudiants qui auraient besoin d'être suivis en encadrement et qui ne sont pas dépistés ou qui sont dépistés, mais trop tardivement pour qu'il y ait un impact significatif. Peut-être y a-t-il là un sujet de réflexion pour le modèle.
<ul style="list-style-type: none"> • J'ai enseigné au primaire, au secondaire, au secteur adulte (incluant francisation) et dans chacun de ces domaines, comme professionnelle, j'avais accès au dossier de mes élèves/apprenants. Au collégial, ce que je trouve difficile c'est le manque d'informations auxquelles nous avons accès de façon autonome comme professionnels. Cela engendre une perte de temps considérable et un grand manque d'efficacité lorsqu'il y a des situations urgentes (étudiants en crise, problème de santé mentale,...).
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir moins d'étudiants.es par classe. À 150 étudiants.es c'est très lourd d'effectuer de l'encadrement et d'enseigner au même moment. Par exemple, si l'enseignant décide de faire des entrevues afin de rencontrer chacun des étudiants, il lui faudra compter des semaines de travail afin de bien faire son travail.
<ul style="list-style-type: none"> • Le programme soins infirmiers est chargé et parfois en classe j'arrive très juste à donner la matière, donc difficile d'évaluer les élèves en classe. Toutefois lors des stages, les groupes sont plus petits et il est plus facile de reconnaître les élèves qui éprouvent de la difficulté et de pouvoir leur venir en aide rapidement, soit par des conseils, des feedback ou encore en les orientant vers les responsables d'encadrement.
<ul style="list-style-type: none"> • Fondamentalement, ce qui aiderait serait de réduire la lourdeur de la tâche
<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce qu'il existe un résumé de tous les services d'aide, que ce soit pour les étudiants ou les membres du personnel dans un document et le moyen de communiquer avec eux? Si non, ce serait bien d'en faire un et de le mettre accessible sur Omnivox et qu'il soit facile à trouver.

<ul style="list-style-type: none"> • La disparition des groupes de bases a eu un impact négatif sur la possibilité de faire des interventions. En effet, les étudiants de 1^{re} session/année sont mélangés avec les plus grands ce qui limite la possibilité d'une vraie pédagogie d'accueil.
<ul style="list-style-type: none"> • La réalité est qu'un étudiant sait forcément ce qu'est un API, mais pas un RE. Surtout dans un gros programme, faites un sondage et vous verrez. Et dans un petit programme, la fonction RE pourrait facilement être fusionnée avec CCP. S'imaginer que la fonction spécifique RE peut avoir une si grande portée (genre coordonner toutes les activités d'encadrement) dans tous les programmes me semble donc une chimère. La manière dont les ressources sont saupoudrées ajoute au problème. Trop de personnes sont délogées avec des miettes, alors que le véritable encadrement pointu dont certains étudiants ont effectivement besoin pourrait être offert par un petit nombre de personnes d'une manière plus générique (inter-programmes) et diffusé à travers les services aux étudiants (CO/API/psycho).
<ul style="list-style-type: none"> • Il serait pertinent d'insister sur le profil recherché comme responsable d'encadrement. Parfois ce rôle est soit imposé dans le partage des tâches parce que personne ne veut l'endosser ou encore pour diminuer la charge de travail, parce que non perçu dans son entièreté (rôle n'est pas compris).
<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des programmes ne donnent aucun retour lorsque je signale un problème de comportement ou de rendement scolaire d'un de mes élèves. Le suivi est particulièrement défaillant en Sciences humaines et en Sciences de la nature. Jamais on ne demande l'avis des pros de la formation générale. Il faut que ce soit toujours nous qui fassions les premiers pas et qui relançons nos demandes. Il faut mettre plus de ressources dans ces services pour que les responsables d'encadrement puissent faire un véritable suivi avec les élèves en difficultés. Svp tenir les profs de formation générale au courant de ce qui se passe dans les rencontres d'encadrement.
<ul style="list-style-type: none"> • Je suis API depuis peu de temps, alors probablement que quelques éléments m'échappent.
<ul style="list-style-type: none"> • Même si nous avons de bons outils, je crois que le manque de temps explique parfois le fait que les enseignants ne prennent pas le temps de remplir les différents modules, absences, module réussite, etc. L'encadrement s'ajoute à la réparation, correction, réunions, etc. • Le nombre accru d'étudiants aux services adaptés est également un élément qui alourdit la tâche en terme de temps requis pour remplir les demandes et effectuer un suivi auprès de ses étudiants.
<ul style="list-style-type: none"> • Tout le monde est surchargé, souvent on se renvoie la balle. • Plus de délogement pour le responsable d'encadrement et voir à ce qu'il y ait un véritable suivi de la part de certains responsables, moins d'étudiants par API, par prof. • Avoir au moins un.e autre conseiller ou conseillère pour les Services adaptés et un.e autre éducatrice ou éducateur spécialisé.e Cela n'a aucun bon sens qu'avec l'augmentation faramineuse d'étudiant.e.s avec un diagnostic, il n'y ait pas d'autres personnes engagées. Je ne sais pas de quelle façon ce service réussit à fonctionner. Vous allez épuiser les gens qui y travaillent! • Maintenir et surtout augmenter les ressources pour le CAF-EESH. Il faut que les EESH soient véritablement suivi.e.s pour qu'il.elle.s puissent réussir, ne se découragent pas ou ne n'accumulent pas les échecs, pour qu'il.elle.s développent de bonnes méthodes de travail avec leurs outils. • Maintenir la ressource EESH pour le CAF-ÉUF.

- Dans certains cours, l'augmentation du nombre d'étudiants par sous-groupe (exemple: faire 3 sous-groupes alors qu'il y en a toujours eut 4 historiquement) nous oblige à réduire la matière qui est à mon avis importante ou à offrir moins de temps par étudiants.es et ce sont les plus faibles qui en souffrent le plus.
- Bonne journée!
- Je n'ai rien à ajouter